

COMMUNE DE VABRES L'ABBAYE
DELIBERATION : 2025-020
Code matière : 7.1.2

COMMUNE DE VABRES L'ABBAYE

Département de l'Aveyron
Arrondissement de Millau
Canton de Saint-Affrique

Nombre de Conseillers en exercice : 13
de Présents : 12
de Votants : 13

Vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Extrait du Registre
Des délibérations du Conseil Municipal
Séance du Jeudi 03 Avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trois avril à 18h30, le conseil municipal de Vabres l'Abbaye, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Frédéric ARTIS, maire.

Étaient présents : M. Frédéric ARTIS, Mme Géraldine ARTIS, M. Arnaud BERNARD, Mme Catherine CADENET, Mme Myriam ESPERANCE, Mme Laure GARRIBOTTO, M. Loïc MARAVAL, Mme Isabelle NEGRE, M. Gaëtan PRIVAT, M. Sébastien ROUSTAN, Mme Marie-Claude SIRE, M. Jean-François VIDAL.

Procuration : M. Gérard CAILHOL à Mme Isabelle NEGRE.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Claude SIRE.

Objet : Vote du budget primitif 2025 : Budget Assainissement.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal, le budget primitif de l'année 2025 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement voté par chapitre s'équilibrent de la façon suivante :

Fonctionnement Dépenses Recettes : 181 860.49 €
Investissement Dépenses Recettes : 111 844.86 €

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le budget primitif assainissement pour l'année 2025.
- AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à la présente délibération

Fait et délibéré à Vabres l'Abbaye, les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire

